



La certification Qualité a été délivrée au titre de la catégorie : Actions de Formation

tel : 02 51 37 35 35 – 06 89 61 32 47  
mail : [le-carrefour-formation@orange.fr](mailto:le-carrefour-formation@orange.fr)  
web : [le-carrefour-formation.fr](http://le-carrefour-formation.fr)  
déclaration activité : 5285018588  
agrément : E10085 05260

## Modalités de la prise en compte du handicap

L'arrêté du 21 décembre 2005 autorise la conduite automobile pour les personnes en situation de handicap ou victimes de pathologies diverses. Toutefois, l'autorisation est fonction des capacités fonctionnelles résiduelles et des aménagements qui doivent être apportés pour combler les incapacités de la personne. Elle propose donc une liste des affections médicales et des incapacités physiques qui peuvent être incompatibles avec l'obtention ou le maintien du permis de conduire ou pouvant donner lieu à la délivrance de permis de conduire de durée de validité limitée.

L'arrêté prévoit donc la réalisation d'une évaluation des aptitudes physiques qui va permettre de déterminer si les incapacités constatées risquent d'empêcher une manœuvre efficace et rapide ou de gêner le maniement des commandes en toutes circonstances, notamment en situation d'urgence. Cette évaluation est prévue lors d'une visite médicale.

### Accueil :

Notre bureau d'accueil, l'espace formation ainsi que les toilettes sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Nous avons également un véhicule école C3 AIR CROSS entièrement équipé pour la majorité des cas de handicap (commandes au volant, pédale d'accélérateur inversée ...)

### Procédure pour l'inscription :

2 cas de figure peuvent se présenter :

- la personne est déjà titulaire d'un permis de conduire de la catégorie B boîte manuelle : dans ce cas, il s'agira d'une régularisation du permis de conduire
- la personne n'a jamais passé de permis de conduire.

Nos futurs élèves sont orientés vers un médecin agréé par la préfecture chargé de prévoir un aménagement spécifique en adéquation avec le type de handicap. Chaque aménagement fait l'objet d'une codification particulière.

Le Carrefour Formation – 1 rue Savary de l'Épineraye – 85000 la Roche sur Yon  
Siret : 519 670 400 00018

**Evaluation initiale :**

L'évaluation initiale est un test imposé par le ministère. Cette évaluation est réalisée avec un enseignant ou une enseignante avant l'entrée en formation. Elle permet à l'enseignant ou enseignante de cibler les points forts et les faiblesses du futur conducteur. Elle permet également de prévoir un volume de formation adapté, afin que l'élève puisse provisionner son budget de formation.

Pour les personnes porteuses de handicap, cette évaluation est réalisée dans le véhicule adapté, d'une durée d'environ 1h. Nous pouvons faire également, selon les cas une évaluation sous formes de tests psychotechniques sur un PC.

L'évaluation sert de base au contrat de formation.

**Formateurs référents :**

Dominique PIVETEAU      tel : 06 40 21 48 18

David GAUVRIT            tel : 06 37 54 70 82

Pour toute question relative aux procédures d'inscription et administratives,  
contacter Corinne Rosenthal au 06 89 61 32 47 , .

**Quelques partenaires :**

MDPH : 185, rue du Mal Leclerc la Roche sur Yon – 0800 85 85 01 (gratuit)

CAP EMPLOI 85 : 20, impasse Newton, la Roche sur Yon – 02 51 37 65 18

AGEFIPH : 0800 11 10 09 (gratuit)